

N.B : *Les caractères en italique identifient les affaires du Conseil scolaire catholique du Nord-Ouest N° 1 (CSCNO)*
L'abréviation CSNO = Conseil scolaire du Nord-Ouest N° 1

PROCÈS-VERBAL – RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal de la réunion extraordinaire tenue, à 19 h, le mercredi 6 janvier 2016 par téléconférence.

SONT PRÉSENTS PAR TÉLÉCONFÉRENCE:

Chantal Monfette	Brigitte Kropielnicki, directrice générale par intérim
Sylvianne Maisonneuve	Rachelle Bergeorn, secrétaire générale
Mario Paradis	
Thierry Breuls de Tiecken	
Olivier Bergeron	

OUVERTURE

Madame Chantal Monfette ouvre la réunion extraordinaire à 19 h et souhaite la bienvenue à tous à la rencontre par téléconférence.

« Sylvianne Maisonneuve propose que le Conseil scolaire adopte l'ordre du jour tel que présenté. »

ADOPTÉE (2016-01-06/001)

Sylvianne Maisonneuve déclare un conflit d'intérêts au point 4.0 Voyages à l'étranger.

NOMINATION D'UN (E) ÉLU(E) À TEBA (Teachers' Employer Bargaining Association)*

Suite à l'adoption du *Public Education Collective Bargaining Act* le 11 décembre 2015, le ministre de l'Éducation, David Eggen a établi le *Teachers' Employer Bargaining Association* en vue de préparer les négociations avec l'ATA. Un membre de chaque conseil scolaire doit y siéger et participer aux trois rencontres prévues en janvier et février 2016.

« Thierry Breuls de Tiecken propose que le Conseil scolaire nomme Mario Paradis pour représenter le CSNO au *Teachers' Employer Bargaining Association* et nomme Sylvianne Maisonneuve comme substitut. »

ADOPTÉE (2016-01-06/002)

RETRAITE DU CSNO

Madame Brigitte Kropielnicki explique les discussions qu'elle a eues avec M. Brian Callaghan, ASBA, concernant la tenue de la retraite des élus.

« Sylvianne Maisonneuve propose que la réunion ordinaire du conseil scolaire du 22 janvier 2016 soit prolongée de 2 heures afin d'ajouter à l'ordre du jour l'autoévaluation du conseil scolaire et la planification stratégique. »

**3 EN FAVEUR / 1 CONTRE
ADOPTÉE (2016-01-06/003)**

« Olivier Bergeron propose que la retraite annuelle 2015-2016 du Conseil scolaire soit reportée jusqu'à ce qu'une direction générale soit en place. »

**3 EN FAVEUR / 1 CONTRE
ADOPTÉE (2016-01-06/004)**

VOYAGES À L'ÉTRANGER

Madame Sylvianne Maisonneuve est en conflit d'intérêts et se retire des discussions et du vote.

En réponse aux récentes attaques terroristes en France, certains conseils scolaires ont choisi d'annuler ces voyages à l'étranger. Le CSNO a une responsabilité envers la santé et la sécurité de ses élèves et doit démontrer que des mesures de précautions sont en place. La DA 260, Sorties éducatives, culturelles et sportives, stipule que toutes les demandes de voyage à l'extérieur du pays doivent avoir l'approbation du CSNO (cas par cas) au moins 5 mois avant la sortie.

En 2014-2015, le CSNO, comme membre du French Language Resource Center (FRLC), a signé une entente avec l'académie Nancy-Metz en France pour des projets d'échange et l'École Héritage a deux élèves qui y participent en 2015-2016.

« Olivier Bergeron propose que le Conseil scolaire continue d'appliquer la DA 260 en analysant chaque demande de voyage à l'étranger cas par cas. »

ADOPTÉE (2016-01-06/005)

« Thierry Breuls de Tiecken propose que le Conseil scolaire continue d'appuyer, en collaboration avec les parents et les étudiants impliqués, l'entente entre FLRC et l'académie Nancy-Metz pour le projet d'échange, aussi longtemps que le niveau de sécurité de la destination demeure acceptable. »

ADOPTÉE (2016-01-06/006)

Pour l'année 2015-2016, aucune autre demande provenant des écoles, ou groupes d'élèves n'a été faite auprès du CSNO (en respectant la DA 260 Sorties éducatives, culturelles et sportives). Aucune demande n'est anticipée avant l'année scolaire 2016-2017.

LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19 h 48.

La secrétaire générale

La présidente

La date